

M. Dominique Spinali
Délégué Syndicale Centrale CGT
Mail : spinalicgt@gmail.com

Verallia
A l'attention de Mr Rousseau
PDG Verallia France
Tour Carpe Diem
31, place des Corolles – Esplanade Nord
92400 Courbevoie

Objet : Négociation NAO 2021 et du pacte de performance industrielle au sein de Verallia

Cognac : LE 3 février 21

Mr le Directeur Général,

Par la présente, nous tenons à vous faire part de divers points :

Vous entendez ouvrir une négociation sur un pacte de performance industrielle le 10 février 2021.

Afin que cette future négociation se déroule dans un climat de confiance et de loyauté favorisant les échanges et le dialogue social, la CGT vous demande dans un premier temps de terminer la négociation annuelle en cours dans le respect des règles légales. En effet, nous avons eu trois réunions de négociation et à ce jour nous n'avons pas eu la présentation d'un accord ouvert à signature soit le procès-verbal de désaccord. Donc pour nous ces négociations ne sont pas terminées. Et les salariés ne se contentent pas des 0,2 %.

Afin que l'on puisse travailler sur ce pacte dans un climat de confiance et de loyauté, nous devons trouver un accord sur les NAO 2021 pour cela nous vous demandons de programmer une date négociation sur les salaires dans le mois de février 21

D'autre part, concernant le sujet de l'égalité professionnelle, la CGT vous a enjoint de remettre des informations complémentaires demandé lors des réunions NAO et par mail. À ce jour, l'intégralité des documents prévus dans le Code du Travail ne nous a pas été communiqué, alors que ces documents sont obligatoires depuis 5 ans. Nous vous demandons donc la remise, dans un bref délai, de ces informations nécessaires à la négociation.

Monsieur le Directeur, comme vous pouvez le lire dans notre dernier tract, la CGT a clairement et explicitement expliqué aux salariés que les grèves en cours concernaient les salaires 2021, et que nous demandions à terminer les négociations salariales avant de commencer d'autres négociations. Ceci permettrait de lancer les futures négociations dont le pacte de croissance et de compétitivité en mettant en œuvre concrètement nos engagements de "prioriser le dialogue social avant le conflit".

Il nous semblait que ce point vous tenait particulièrement à cœur, et si tel est vraiment le cas, cette proposition devrait vous convenir et vous ne pouvez pas ne pas la saisir.

La réunion du 10 février pourrait donc se transformer en 4^{ème} réunion salaires avec des propositions tenant compte des demandes des salariés permettant d'aboutir à un accord, ce qui engagerait l'avenir et les futures négociations sous de meilleures hospices.

D'autre part, avant la tenue de la prochaine réunion de négociation sur le pacte de croissance et de compétitivité, nous voudrions avoir des éléments (listés ci-dessous) afin de préparer les futures négociations afin d'être plus constructifs lors des réunions de négociations. Nous pourrions préparer collectivement par OS nos propositions, les débattre et travailler avec les salariés, et être beaucoup plus constructifs lors des réunions de négociations.

La CGT demande de nous fournir les éléments suivants :

- Pour chacune des usines :
 - o La date de construction de chaque four
 - o La date de la réparation intermédiaire (faite ou prévue initialement & date de report prévue)
 - o La date de réfection complète (prévue initialement & date de report prévue)
- Les documents utiles et nécessaires aux élus pour travailler les 4 volets contenus dans le pacte de croissance et de compétitivité (*Conditions de Travail et engagement RSE ; Rémunération ; Investissement ; Niveaux de Performances attendus*) de manière à pouvoir construire nos propositions à partir des objectifs attendus et des demandes des salariés.

Nous vous demandons que ces documents soient envoyés au moins une semaine avant la réunion afin de pouvoir se les approprier individuellement pour les membres de la délégation et collectivement par OS sur chaque site.

Nous pensons que pour renouer avec un dialogue social de qualité, et donc retrouver la confiance respectivement les uns envers les autres, la loyauté est "indispensable". Et la loyauté des négociations commence par communiquer les éléments obligatoires aux OS, communiquer les éléments qui peuvent leur être utile à leur réflexion, et leur laisser le temps de s'approprier les éléments et le temps de travailler des propositions avec les salariés.

Car au-delà des réunions, des échanges directions / OS, des accords signés ou non, il est nécessaire que les salariés retrouvent aussi une confiance en la direction, et celle-ci ne peut exister que si la confiance entre la direction et les OS est réelle.

Pour construire l'avenir dans les meilleures conditions pour tout le monde, et mener de bonnes négociations dans un climat serein et loyal, la CGT vous demande d'arrêter les procédures de licenciement enclenchées à l'encontre de deux élus du site de Chalon, de proposer un accord de fin de conflit mettant fin à la grève sur le site de Cognac et de terminer la négociation en cours au sein de la VOA afin que le transfert du personnel de la VOA au sein de VF se passe au mieux sans perte d'acquis pour les salariés.

La CGT pense que régler l'ensemble de ces sujets avant d'entamer la négociation du pacte de performance industrielle permettrait à tout le monde de remettre les compteurs à zéro et repartir sur de nouvelles bases et un climat social beaucoup plus apaisé, et repartir sur un pacte de croissance et de compétitivité sur 3 ans, donc un accord long...

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations syndicales

LE DSC CGT

Copie aux salariés de Verallia et VOA